Centre de services scolaire des Samares
Québec

Centre multiservice des Samares

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES DU CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES

Séance ordinaire tenue le 18 JUIN 2026 à 17 heures

PRÉSENCES

GROUPES SOCIOCOMMUNAUTAIRES ET SOCIOECONOMIQUES

AYOTTE, Bruno	CJE de d'Autray-Joliette	**P**
PELLETIER, Marc	CJE Matawinie	**P**
RINFRET, Geneviève	CJE Montcalm	**P**

ENTREPRISES

GIRARD, Marie-Pierre	CISSS de Lanaudière	**A**
VACANT		***

ÉLÈVE

VACANT		***

PERSONNELS DU CENTRE MULTISERVICE

CLAVEAU, Marilou	Enseignante - Centre de formation l'Envol	**P**
CHARTIER, Hélène	Enseignante - Centre de formation l'Envol	**A**
DUCHESNEAU, Amélie	Conseillère pédagogique – Centre de formation l'Envol - SAE	**P**
NOURY, Janick	Secrétaire de gestion – Centre multiservice des Samares	**P**

DIRECTION DU CENTRE MULTISERVICE

VALLÉE, Diane	Directrice - Centre multiservice des Samares	**P**

PERSONNES RESSOURCES

LANOUE, Philippe	Directeur adjoint de services de l'organisation scolaire, ressources financières et humaines Centre multiservice des Samares	**P**

MISE EN SITUATION COMMUNE

MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Madame Geneviève Rinfret souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence. Vérification du quorum et régularité de la séance.

Le *quorum* étant constaté, l'assemblée est ouverte à 17h00

QUESTIONS DU PUBLIC

Certains membres du personnel sont présents relativement à des questionnements concernant la fermeture du Centre de formation St-Gabriel. Il est convenu que les questions seront prises en délibérées.

Monsieur Benoit Jetté, enseignant à Lavaltrie :
Il mentionne une baisse du décrochage scolaire, sauf dans la MRC de D'Autray, ainsi que des inscriptions en FAD relativement stables au cours des trois dernières années, la croissance prévue des 15 à 17 ans dans Lanaudière et que la FAD n'offre pas les mêmes services que l'enseignement en présentiel.
Question : Êtes-vous en mesure d'estimer l'impact de cette décision sur les abandons scolaires ?

Madame Catherine Dalpé, conseillère pédagogique :
Elle résume les échanges concernant la fréquentation, les impacts de la décision sur les jeunes adultes et l'augmentation prévue de la clientèle à Bermon. **Questions :** Pourquoi fermer un centre de formation par courriel et d'aviser les gens après la fermeture du centre quand les élèves ont déjà été inscrits pour l'année suivante? Comment une analyse rigoureuse a-t-elle été réalisée ? De quelle manière les besoins ont-ils été évalués ? Comment les impacts à court, moyen et long terme ont-ils été analysés et mesurés ?

Madame Catherine Faucher, orthopédagogue
Elle mentionne que plusieurs citoyens, dont des élus municipaux, s'interrogent sur la décision du CMS et elle aurait souhaité participer à la recherche de solutions. Elle souligne également les difficultés de transport des élèves vers Joliette et s'inquiète des impacts d'un transfert vers d'autres établissements, particulièrement pour les élèves déjà vulnérables. **Question :** Comment on fait pour réconcilier les valeurs et quelles consultations ont été faites avec les acteurs du milieu, car personne du milieu n'a été consulté ?

Madame Stéphanie Saindon, enseignante
Questions : Est-ce qu'utiliser un local de la polyvalente de Bermon a été mis comme solution? Dans l'avenir, si la situation financière change, est-ce que c'est dans vos plans de rouvrir le centre de formation de St-Gabriel?

Madame Stéphanie Roy, orthopédagogue
Questions : Pourquoi dans les courriels envoyés aux élèves indiquant la possibilité de s'inscrire en FAD ainsi qu'aux centres de Montcalm et Rawdon, pourquoi Lavaltrie et Berthierville n'ont pas été proposés. Est-ce que cela signifie qu'une fermeture est prévue pour ces deux centres ?

Madame Marilou Claveau, enseignante
Madame Claveau se fait la porte-parole des enseignants à la suite de la fermeture du centre de formation. Elle exprime leurs ressentis, leurs mécontentements ainsi que les nombreuses questions et préoccupations que cette décision suscite chez chacun.

FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2026

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2026

5. SUJETS POUR PRISE DE DÉCISION COMMUNE

 5.1. Budget initial 2026-2027 (LIP art. 95, 96.24, 110.04 et 110.13);
 5.2. Règle de transférabilité 2026-2027 (LIP art. 3, 4, 7, 75.01 et 292);
 5.3. Date du premier conseil d'établissement 2026-2027 – 29 septembre 2026 ;
 5.4. Activités de campagnes de financement – fonds à destination spéciale (Approbation) (LIP art. 94 et 110.4) ;

 5.4.1. Sortie de fin d'année – Havre familiale St-Béatrix (CF l'Envol) ;
 5.4.2. Programme Envol SocioPro (CF l'Envol) ;
 5.4.3. Sorties en communauté (CF l'Envol) ;
 5.4.4. Campagne de financement '' Petit pain va loin '' (CF l'Envol) ;
 5.4.5. Prends ça smooth (CF l'Envol).

6. SUJETS POUR INFORMATION

 6.1. Fermeture du centre de formation de St-Gabriel ;
 6.2. Information sur les activités dans les centres ;
 6.3. Acte d'établissement 2026-2027 et plan triennal (LIP art. 110.01).

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (PRISE DE QUORUM)
 C.É. – F.G.A.2026.06.18.55

 Le *quorum* étant constaté, l'assemblée de la formation générale aux adultes est ouverte à 20 h 07

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 C.É. – F.G.A.2026.06.18.56

 Sur proposition dûment faite et appuyée :
 Il est proposé par *Marilou Claveau*
 Appuyé par *Amélie Duchesneau*

 Et résolu :
 d'adopter l'ordre du jour de la formation générale aux adultes du 14 avril 2026 tel que déposé.

 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 avril 2026
 C.É. –F.G.A. 2026.06.18.57

 Sur proposition dûment faite et appuyée :
 Il est proposé par *Marilou Claveau*
 Appuyé par *Amélie Duchesneau*

 Et résolu :
 d'adopter le procès-verbal de la formation générale aux adultes du 14 avril 2026 tel que déposé.

 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 avril 2026

 AUCUN SUIVI

5. SUJETS POUR DÉCISION

5.1. BUDGET INITIAL 2026-2027 (LIP art. 95, 96.24, 110.04 et 110.13)

Monsieur Philippe Lanoue présente le budget initial 2026-2027 et dépose les documents afférents. Ce budget a été élaboré à la suite d'une analyse des variations de coûts, les efforts budgétaires, ainsi que de l'évolution de la clientèle dans les différentes formations offertes par les centres de formation, en comparant les données de l'année précédente avec la situation actuelle.

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.58

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Bruno Ayotte*
Appuyé par *Marc Pelletier*

Et résolu :
d'approuver le budget initial 2026-2027 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. RÈGLE DE TRANSFÉRABILITÉ 2026-2027 (LIP art. 3, 4, 7, 75.01 et 292);

Ce point concerne le document prévu par la Loi sur l'instruction publique, qui sera signé par la direction du Centre multiservice des Samares et la présidente du conseil d'établissement, puis transmis aux ressources financières du Centre de services scolaire des Samares après l'adoption du budget initial. Les règles de transférabilité budgétaire devront être respectées.

C.É. – F.G.A.2026.06.18.59

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Marc Pelletier*
Appuyé par *Bruno Ayotte*

Et résolu :
d'approuver la règle de transférabilité 2026-2027 telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3. DATE DU PREMIER CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2026- 2027

Il a été décidé que la première réunion du Conseil d'établissement pour l'année 2026-2027 se tiendra le 29 septembre 2026. La réunion se déroulera au Centre multiservice des Samares et débutera à 17 heures. À la demande générale, une invitation sera envoyée dans les semaines à venir.

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.60

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Marilou Claveau*
Appuyé par *Marc Pelletier*

Et résolu :
d'approuver la date du premier conseil d'établissement 2026-2027 telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT - FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (APPROBATION) (LIP art. 94 et 110.4);

5.4.1. Sortie de fin d'année – Havre familiale St-Béatrix (CF l'Envol);

La sortie de fin d'année au Havre-Familial pour les élèves du groupe Envol SocioPro vise à offrir un moment significatif de rassemblement dans un cadre différent de l'école.

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.61

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Janick Noury*
Appuyé par *Marc Pelletier*

Et résolu :
d'approuver l'activité de la sortie de fin d'année telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4.2. Sorties - Programme Envol SocioPro (CF l'Envol);

Le dossier étant incomplet, le point est reporté à la prochaine séance dans l'attente d'informations complémentaires.

REPORTÉ

5.4.3. Sorties en communauté (CF l'Envol) ;

Plusieurs sorties sont prévues tout au long de l'année pour permettre aux élèves de socialiser auprès de la population.

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.62

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Marc Pelletier*
Appuyé par *Bruno Ayotte*

Et résolu :
d'approuver l'activité de la sortie en communauté telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4.4.Campagne de financement – Petit pain va loin (CF l'Envol) ;

Les revenus générés servent directement à financer des sorties éducatives et des activités en communauté, pour favoriser l'autonomie et encourager la participation active à la vie sociale. Dans un contexte de ressources limitées, Petit pain va loin constitue un levier concret pour offrir à ces élèves des expériences signifiantes et enrichissantes.

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.63

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Marilou Claveau*
Appuyé par *Bruno Ayotte*

Et résolu :
d'approuver l'activité de la campagne de financement telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4.5.Prends ça smooth (CF l'Envol) ;

C'est un projet d'entreprise éducative mis sur pied par les élèves du programme Envol SocioPro du Centre de formation de l'Envol. Ces jeunes, issus de parcours variés (FPT, FMS ou sans diplomation), y préparent et vendent des cafés décaféinés, chauds ou froids, au personnel et aux élèves du centre.

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.64

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Amélie Duchesneau*
Appuyé par *Bruno Ayotte*

Et résolu :
d'approuver l'activité de la sortie en communauté telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS POUR INFORMATION

6.1. LISTE DES PRIX DES CAHIERS FORMATION A DISTANCE ET FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES 2026-2027

Philippe présente les listes de prix. Les maisons d'édition ont augmenté, en moyenne, le prix de leurs cahiers de 3,00 $. En revanche, pour les cahiers imprimés du Centre de services scolaire des Samares, on constate une baisse des coûts.

Un amendement devra être apporté lors du prochain conseil d'établissement concernant les cahiers de la formation professionnelle, puisque les élèves les ont déjà payés. Un ajustement sera donc effectué l'année prochaine.

6.2. FERMETURE DU CENTRE DE FORMATION DE SAINT-GABRIEL
C.É. – F.G.A. 2026.06.18.65

La décision de fermer le centre de Saint-Gabriel n'a pas été prise à la légère. Plusieurs analyses financières et salariales ont été réalisées et différentes options ont été évaluées afin d'éviter la fermeture. Malgré les efforts déployés pour rétablir l'équilibre budgétaire, notamment par des compressions de dépenses et des abolitions de postes, aucune solution viable n'a pu être trouvée. La direction est consciente de l'impact humain de cette fermeture sur les employés, les élèves et la communauté. Le conseil d'établissement transmettra une lettre à la direction générale du Centre de services scolaire des Samares afin de faire part des préoccupations et des questions soulevées par le public.

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Marilou Claveau*
Appuyé par *Amélie Duchesneau*

Et résolu :
d'approuver le point de la fermeture du centre de Saint-Gabriel générale aux adultes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DANS LES CENTRES

- Diane Vallée fait part que le budget 2026-2027 est déficitaire à ce jour.
- À la suite d'une analyse de la situation, il a été décidé de mettre fin à l'offre de cours du soir à Montcalm.
- Au centre de formation L'Envol, les cours de mathématiques et de français seront maintenus. Les inscriptions en anglais se poursuivent; l'ouverture du cours dépendra du nombre de participants inscrits.
- À l'École hôtelière de Lanaudière, le programme de service en restauration connaît une baisse importante des inscriptions. Cette année, le groupe est passé de 14 à 7 élèves. Afin de maintenir le programme, une journée portes ouvertes aura lieu le 25 juin et l'ensemble du personnel participera aux efforts de promotion et de recrutement.
- Une soirée d'information s'est tenue pour présenter le programme SocioPro et la démarche RAC, qui offrent des parcours adaptés aux besoins et aux expériences des élèves. L'équipe poursuit la promotion de ces services pour favoriser la persévérance scolaire, l'intégration au marché du travail et la réussite professionnelle.
- La collation des grades a réuni 333 élèves diplômés. Ce fut une belle réussite.

6.4. PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION (REDDITION DE COMPTE)

Un document est présenté aux membres du conseil d'établissement. Mme Diane Vallée les invite à en prendre connaissance et précise qu'elle répondra aux questions lors de la rencontre de septembre. Le ministère de l'Éducation exige que les informations soient compilées deux fois par année. Les techniciennes en travail social assurent la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte.

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.66

Sur proposition dûment faite et appuyée :
Il est proposé par *Bruno Ayotte*
Appuyé par *Marilou Claveau*

Et résolu :
d'approuver le plan de lutte contre la violence et l'intimidation tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

C.É. – F.G.A. 2026.06.18.67

Sur proposition dûment faite et appuyée :

Il est proposé par *Marilou Claveau*
Appuyé par *Amélie Duchesneau*

Et résolu :
d'adopter la levée de l'assemblée de la formation générale aux adultes à 20 h 33.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Geneviève Rinfret
Présidente

Jonathan Fontaine direction par intérim pour
Madame Diane Vallée
Directrice